



Conférence de presse, 26 août 2014

## **Tendances dans l'aide sociale – 15 ans de comparaison des indicateurs sociaux**

### **Facteurs d'influence sur l'évolution de l'aide sociale**

Les raisons du recours à l'aide sociale dépendent de nombreux facteurs; il n'y a pas d'explications simples à l'évolution du nombre des cas et aux prestations de soutien. Les facteurs d'influence importants sont

- a) Evolutions sociétales (exemple: davantage de familles monoparentales)
- b) Economie: évolution conjoncturelle, structure de l'économie et changement structurel (exemple: moins de postes de travail dans les fonctions auxiliaires)
- c) Chômage et couverture d'assurance en cas de chômage
- d) Santé et couverture d'assurance en cas de maladie ou d'invalidité
- e) Démographique (exemple: pyramide des âges, croissance de la population, niveau de formation, part des étrangers).
- f) Région, taille et fonction de centre d'une ville, marché du logement

### **Les modifications de l'AI et de l'AC ont des répercussions sur l'aide sociale**

Chômage de longue durée et santé défaillante sont aujourd'hui des risques moins bien couverts qu'il y a 15 ans. Les personnes qui présentent un handicap sur les plans professionnel ou de la santé sont aujourd'hui plus souvent et plus longtemps dépendantes de l'aide sociale.

### **Evolution économique**

- Toute modification de la situation économique se reporte avec un certain décalage sur l'aide sociale.
- La composition des chômeurs en lien avec l'âge, la formation, la nationalité et l'état civil a une influence déterminante sur la manière dont réagissent les chiffres de l'aide sociale à une modification des chiffres du chômage. Etant donnée que la structure économique et, de fait, la composition de la main d'œuvre varient sensiblement d'une région à l'autre, les conséquences sur l'aide sociale dans les villes diffèrent beaucoup.
- Le nombre des personnes en fin de droits est très différent selon les villes. On a constaté un pic en 2011 à cause de la révision de l'AC. Dans certaines villes, le taux des personnes en fin de droits est ensuite aussi resté à un niveau élevé et explique en partie la hauteur des chiffres de l'aide sociale dans ces villes.

### **Evolution dans les villes**

28% de toutes les personnes soutenues par l'aide sociale en Suisse habitent dans les 13 villes contribuant aux indicateurs sociaux de l'Initiative des villes pour la politique sociale; mais, en comparaison, ces 13 villes abritent seulement 15% de la population suisse. Plus d'un quart (25.6%) de tous les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse vivent dans les six villes de plus de 100'000 habitants (Zurich, Winterthour, Berne, Bâle, Lausanne, Genève). (Etat 2012)

Les villes présentent généralement des taux d'aide sociale plus élevés que les régions limitrophes alentours. Il est plus instructif de comparer la situation dans les villes d'autres villes qu'avec des petites communes. Les villes sont des systèmes d'alerte précoce en matière sociale et, de ce fait, aussi des acteurs sociopolitiques importants. Les problématiques sociales nouvelles apparaissent d'abord dans les villes, contraignant ces dernières à réagir rapidement et à trouver des solutions innovantes.



Une comparaison sur le long terme montre que les taux d'aide sociale dans les villes sont restés constants, voire ont légèrement diminué – souvent la conséquence d'une augmentation de la population. Bienne et Lausanne constituent une exception, avec des taux qui augmentent. Pour le nombre des cas, on constate que les écarts entre les villes se sont creusés à partir de 2006. Avant, on pouvait observer une tendance majoritairement à la hausse.

### **Durée de perception**

La durée de perception moyenne de l'aide sociale dans les 13 villes est passée de 32 mois en 2006 à 38 mois en 2013. Considéré sur 15 ans, il se dessine une augmentation marquée des cas nécessitant un soutien de longue durée (plus de 3 ans). Globalement, au niveau des villes contribuant aux indicateurs sociaux, la part des cas avec une durée de perception de plus de trois ans est passé de juste 29% en moyenne en 2003 à 37% en 2013.

### **Groupes de risques**

Les groupes qui présentent un haut risque de dépendre de l'aide sociale sont identiques au niveau suisse: familles monoparentales et leurs enfants, couples avec plus de 3 enfants, personnes à faible qualification professionnelle, étrangers (en particulier sans formations professionnelle reconnue), personnes sans travail et en fin de droits de plus de 55 ans. La répartition de ces groupes à risque varie selon les régions.

### **Conclusion**

Conçue comme une aide transitoire pour des situations d'urgence, l'aide sociale se mue, pour une part toujours plus importante des personnes soutenues, en une garantie du minimum vital à long terme. Elle couvre de plus en plus souvent des risques structurels.

La responsabilité de l'organisation et du financement de l'aide sociale incombe majoritairement aux villes. C'est là que vivent la plupart des gens; c'est là que les taux d'aide sociale sont les plus élevés, par rapport à la campagne. Et dans de nombreux cantons, ce sont les communes qui sont entièrement responsable du financement de l'aide sociale. Il se pose la question de savoir s'il est politiquement admis à long terme de confier aux seules villes la charge d'assurer de tels risques structurels. La discussion sur des solutions de financement plus largement soutenues dans l'aide sociale doit être lancée. Pour répartir cette charge de manière plus solidaire entre les villes, les communes et les régions. C'est une condition nécessaire pour maintenir supportable ce dernier filet qu'est l'aide sociale assurée à tous et fonctionnelle, qui a une importance sociale indéniable.

Les grands défis liés à l'aide sociale appellent une planification de mesures communes et spécifiques aux groupes à risque. Il faudrait réfléchir à améliorer la couverture d'assurance pour les chômeurs de longue durée, notamment les plus de 55 ans; on peut aussi penser à des mesures spécifiques pour les enfants à l'aide sociale, des prestations complémentaires pour familles ou encore à des mesures de formation. La publication régulière des indicateurs de l'aide sociale des villes est une stratégie qui vise à reconnaître en amont les situations problématiques et à discuter ensemble des mesures à prendre. Une loi-cadre sur l'aide sociale au niveau fédéral pourrait également contribuer à ce que l'aide sociale soit perçue explicitement comme élément de la sécurité sociale et que les problèmes rencontrés ne soient plus considérés uniquement au niveau local dans chaque commune et chaque canton.